

NATIONS UNIES

CONSEIL
DE TUTELLE



Distr.
GENERALE

T/PET.5/551
16 mars 1955

ORIGINAL : FRANCAIS

PETITION DE M. THOMAS SIANKAM
CONCERNANT LE CAMEROUN SOUS ADMINISTRATION FRANCAISE

(Distribuée conformément à l'article 85 et à l'article complémentaire F du règlement intérieur du Conseil de tutelle)

Makénéne le 4 Février 1955

A Monsieur le Secrétaire général des Nations Unies.
New-York.

Monsieur le Secrétaire.

Je crois bien que c'est vous qui mettez tous les pays en paix, c'est pourquoi je vous demande secours contre les Français qui me font des tournures suivantes :

1. En temps de guerre, en 1942, j'avais donné, étant chef du quartier Makénéne, 154 tonnes de vivre comme secours à la France. En ce temps affreux, les français promis un titre élevé après la guerre. Voyez qu'à présent, après la lutte, pour me remercier de mon aide, ils m'ont mis à la porte de mon droit de chef où j'étais et m'ont bien chiffonné.

2. Voici qu'aux 29 Novembre 1954, monsieur Joriot chef de la Subdivision de Ndiikiniméki envoyât deux gardes camerounais m'arracher mon fusil chez moi vers 12 h la nuit. C'est moi-même qui ai payé mon arme avec mon propre argent. Etant allé devant lui à ce sujet, il me donna comme cause (Tu es dans l'U.P.C ou Union des populations du Cameroun qui déclare l'injustice des français !!! si tu veux avoir ton fusil tu n'as qu'à quitter cette réunion).

Puisque j'avais résisté, mon fusil est confisqué pour toujours et sans cause. Je ne compte pas de menus inconvénients qui se passent entre les français et moi, moi qui suis un père de famille de 42 personnes.

Alors cher monsieur, je vous prie de présenter ma plainte à la réunion des Nations et tirer la conclusion sur ces tyrans qu'on nomme les français.

Ayant l'espoir que vous me consolerez

Veillez agréer cher Monsieur le secrétaire mes sentiments dévoués.

Siankam Thomas
planteur à Makénéne par
Ndikiniméki
Cameroun (s.)

- - - - -